

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

du 1^{er} TRIMESTRE 2021/2022

Le lundi 18 octobre 2021 à 18h00

Etaient présents :

MAIRIE : Mme HEULLAND

DDEN : non nommé

DELEGUES PARENTS : Mmes, MAUGEIN , GAILLARD, PEPIN, MAYOT, NADAL

ENSEIGNANTS : Mmes LOMBRAIL (TPS), THEZ (PS/MS2), DELPOUX (GS et directrice), M. TABUTEAUD (PS/MS1), Mme AZZOUC (GS).

Absents excusés : Mme MESSAOUDI (IEN),

1) Résultats des votes (affichés dès leur proclamation) :

Inscrits : 155 (86 votants)

Participation : 55,48 % (47,43% en 2020)

La participation des parents aux élections a progressé cette année.

Attributions du Conseil d'école

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants)
- Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire (rythmes scolaires, semaine de 4 jours...)

2) Règlement de l'école :

Après lecture du règlement et de la Charte de la laïcité :

Le règlement est voté à l'unanimité pour 2021-2022

3) Effectif :

90 enfants répartis sur 4 classes avec 81 familles

TPS : 18

PS/MS 1: 24

PS/MS 2: 24

GS : 24

La mairie de Montauban continue de nous verser des subventions comme si on était en REP

4) bilan des comptes :

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021						
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 343,65	7070 0008	Ventes d'objets	2 504,10	
6168 1008	Assurances	26,56	7080 0008	Activités éducatives	0,00	
6181 0008	Activités éducatives	3 840,81	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	2 213,96	
6270 0008	Frais bancaires	12,27	7551 0008	Contributions participatives	0,00	
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 82	246,85	7551 1008	Subventions d'associations	0,00	
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	130,81	7562 0008	Participations des familles	570,00	
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00	
Total des charges (A) :		5 600,95	Total des produits (B) :		5 288,06	
Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : -312,89						
Bilan simplifié au 31 Août 2021						
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>			
Soldes des comptes au 31/08/2021						
512	Banque(1)	2 860,65	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	3 173,54	
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2020			
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :			-312,89
5..	Autre compte	0,00				
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :			0,00
Total de l'actif :		2 860,65	Total du passif :		2 860,65	
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00			Le bilan simplifié est équilibré.			

Le montant de la participation des parents à ce jour s'élève à 865 € après rappel (520€ l'an passé et en 2016/2017 elle était de 910€).

Il est à noter que le montant de la coopérative a pu se maintenir grâce aux subventions de la Mairie, ce qui nous permet de pouvoir déjà renouveler nos jeux pédagogiques ou acheter du matériel pour nos projets de classe (plantes, légumes, fruits...)

5) Travaux d'aménagements :

Les travaux demandés pour l'année 2021:

- Climatiseur pour chacune des 2 classes ayant le soleil du matin au soir et le dortoir.
- Construction de casiers/bancs à chausson couloir des TPS : accepté et réalisé
- Installation de rétroprojecteur au plafond de chaque classe (4) avec ordinateur portable(4)
- Installation du wifi dans chaque classe et la BCD
- Pose de prise de téléphone dans les 2 parties les plus éloignées de l'école
- Installation d'interphone d'urgence dans les 4 classes (réel problème de communication dans les simulations des PPMS)
- L'isolation de l'école est à refaire : toit, fenêtres, murs

Pour l'extérieur :

- 1 Réalisation d'un préau
- 2 Réfection du revêtement de la cour validé par la Mairie mais non réalisé.
- 3 Traçage de jeux et espace de jeux au sol : accepté et réalisé

Demande également d'un renouvellement des vélos pour la cour de récréation (actuellement 8 vélos en état de fonctionnement pour 90 élèves).

- Une délégué de parents déplore que chaque année les mêmes demandes soient énoncées mais les interlocuteurs de la Mairie changeant régulièrement aux conseil d'école, il est compliqué d'avoir des réponses dans les suivis des demandes de travaux.

Réponse de Mme Heulland : C'est pourquoi une commission d'élus est constituée et se réunit régulièrement pour pouvoir apporter des réponses concrètes.

La directrice souligne qu'il est encore difficile, malgré les demandes écrites au service concerné et parfois plusieurs fois, d'avoir les réparations réalisées.

6) Informations sécurité et continuité pédagogique:

3 Alertes incendie : 1 par trimestre (une a déjà été faite le 20/09/21), les prochaines 11/01 et le 10/05.

Les PPMS : 2 par an (confinement ou évacuation en fonction du danger). Une a lieu demain 19/10 (spécial attentat intrusion).

Le second PPMS évacuation s'effectuera avant les vacances de Noël le 30/11, normalement dans l'école élémentaire, Si ce n'est pas possible à cause du protocole sanitaire, nous prendrons le thème confinement dangers extérieurs toxiques (gare SNCF à proximité de l'école) mais toujours sur un temps école Mairie, comme l'an passé.

Pour le COVID : En cas de fermeture de classe, la continuité pédagogique s'applique en Tarn et Garonne avec 3 objectifs essentiels :

- Maintenir les liens : tout élève doit être appelé ou contacté une fois par semaine sur l'état d'avancement de ses apprentissages, ses difficultés, etc.
- Partager des contenus pédagogiques de qualité et de manière coordonnée dans les écoles et les établissements.
- Accompagner les parents pour le suivi du travail des élèves.

C'est sur ces objectifs que l'équipe pédagogique construit le projet :

1) La transmission des informations sera effective de plusieurs manières :

Par papier

Par mail

Par blog ou paddlet ou ENT (en devenir).

Dès l'annonce de la fermeture d'une classe, l'enfant repart avec une enveloppe de première nécessité :

- Du matériel scolaire première nécessité : crayons, gomme, feutres, règle, ciseaux...

Et en fonction du niveau classes des jetons, les nombres, les lettres...

- fiche conseils de « comment travailler à la maison pour un élève de maternelle » avec les modalités de travail pour sa classe pendant la fermeture + un moment de visio avec « Ma classe à la maison » de façon quotidienne
- la liste des adresses numériques choisies pour communiquer le travail et leur code d'accès. Un ENT comme dans les collèges ou lycées) est entrain de se mettre en place avec la Mairie de Montauban. Il faudra donc un peu de temps pour qu'il soit opérationnel mais cela semble être la solution la plus pratique et efficace pour tout le monde.
- la liste des jours et heures d'ouverture de l'école en cas de fermeture totale pour récupérer le travail de l'élève ou le déposer. Les maîtresses assureront une permanence quotidienne, quelques heures.

7) Projet d'école / programmation 1^{er} trimestre :

- Nous continuons notre projet d'école dont le thème est l'écocitoyenneté.

Chaque classe travaille sur un thème précis. Les TPS et les PS/MS 1 sur le jardinage, les PS/MS 2 sur l'alimentation, les GS sur la pollution et le recyclage.

Les évènements prévus au 1^{er} trimestre

Journée nationale du sport: le 22/09 randonnée avec les 4 classes (TPS et GS)

Centre du Patrimoine : le 15/10 et le 23/10 pour les GS (accompagnateurs autorisés avec Pass sanitaire),

Marché de Noël : avec la même organisation de l'an passé du 13/12 au 17/12 dans la BCD, les parents pourront rentrer directement dans la salle, par petit groupe de 4 adultes pour faire leurs achats le matin à partir de 8h, entre midi et 14h et le soir jusqu'à 18h.

Spectacle de Noël pour les enfants : le 14/12 matin « Le père Noël en voit de toutes les couleurs » par la Cie Pois de Senteur (coût de 420€ pour la coopérative soit 4,70€/élève)

Goûter de Noël avec visite du Père Noël : le 16/12 l'après-midi (pris en charge sur la coopérative scolaire également)

8) Questions diverses :

Prochain Conseil d'Ecole : le 14/03/2022

Fin 20 h00

La directrice

N . DELPOUX



La secrétaire de séance

Sandra LOMBRAIL

Délégués de parents

